

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif  
au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la  
société « Christiania Holding A/S » du contrôle exclusif de la société  
« Navquim Holding BV » et de ses filiales directes et indirectes, à  
travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote y  
afférents.**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur** : La société « Christiania Holding A/S » ;
- **La cible** : La société « Navquim Holding BV ».

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur des services de transport maritime de produits chimiques et pétroliers.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 septembre 2024.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Christiania Holding A/S » du contrôle exclusif de la société « Navquim Holding BV » et de ses filiales directes et indirectes, à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote y afférents.

« *Christiania Holding A/S* » est une société à responsabilité limitée de droit danois, et une filiale de Eitzen Avanti et indirectement du groupe Eitzen, qui fournit principalement certains services de transport maritime de produits chimiques et de produits pétroliers.

« *Navquim Holding BV* » est une société à responsabilité limitée aux Pays-Bas, actuellement détenue à 100% par la société « Sogestran Shipping ». Elle opère à l'échelle mondiale dans le secteur des services de transport maritime à la demande de produits chimiques et pétroliers, y compris au Maroc.

Fait à Rabat, le 12 septembre 2024.